

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Module libre projet collectif** **2026-2027**
En emploi et temps partiel

Code T.TS.SO359.ML764.26	Type de formation *					
	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres
Niveau	Caractéristique		Type de module	Organisation temporelle		
<input type="checkbox"/> module de base	<input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO		<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre		
<input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement			<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres		
<input type="checkbox"/> module avancé			<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> semestre de printemps		
<input type="checkbox"/> module spécialisé				<input type="checkbox"/> semestre d'automne		
				<input checked="" type="checkbox"/> Autres		

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 3 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
---------------------------------	--

Volées :
EE 2023, TP 2023

Temporalité variable

3 **Prérequis**

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autre

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

Les apprentissages visés et les compétences développées sont spécifiques à l'activité. Les huit compétences du référentiel du PEC (minimum 2) peuvent être mises en œuvre. L'étudiant·e·es argumente le choix des compétences principales mobilisées dans son projet et évalue son développement dans le travail de validation.

La réalisation d'un projet collectif doit permettre aux étudiant·es d'/de :

- Offrir à l'étudiant·e la possibilité d'explorer et de s'impliquer dans des activités en lien avec le travail social qui soient complémentaires aux modules BATS.
- Donner l'opportunité à l'étudiant·e de compléter sa trajectoire de formation en fonction de ses intérêts.
- Permettre à l'étudiant·e d'étayer son expérience sur la base de ressources externes (minimum 2 notions théoriques référencées APA).
- Permettre aux étudiant·es de réaliser le processus complet d'une activité professionnalisante de 3 crédits en groupe.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Le projet collectif est élaboré par 2 à 4 étudiant·es. Une demande argumentée peut être faite pour augmenter le nombre de participant·es. Chaque étudiant·e joue un rôle singulier, différencié et identifiable. Elles et ils contactent le responsable du module par mail, avec une ébauche de projet. En cas d'accord de principe, le document : « *Projet d'intention, modules libres, Projets collectifs, EE TP* » est élaboré.

Les étudiant·es doivent s'assurer de disposer des ressources nécessaires pour mener à bien l'activité. Celle-ci s'organise dans une autre institution, un autre service ou une autre association que celui où il ou elle est engagée ou a réalisé sa ou ses FP.

Les 75 heures du projet sont décomptées individuellement pour chaque étudiant·e. 10h maximum sont allouées aux démarches préparatoires et à la réalisation du projet d'intention. Les 65h restantes englobent : le travail de préparation des activités, les recherches théoriques, les activités réalisées, l'analyse du sens de l'activité, l'identification des apprentissages effectués, la mise en lien avec les compétences du référentiel TS, et la réalisation des modalités d'évaluation.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Les étudiant·es sont solidairement responsables de réaliser le projet dans les délais et contactent leur référent·e en temps opportun. Le temps dévolu est inscrit dans le programme les jeudis des semaines 49, 50, 51 et le vendredi de la semaine 49. Il est possible de réaliser le projet à d'autres dates. Le projet collectif doit se dérouler en dehors des autres modules.

Le projet d'intention définit les contours de l'activité projetée : argumentation de l'intention, choix de l'activité, planification, identification des intentions d'apprentissage, lien avec le référentiel de compétences, ressources théoriques référencées (APA).

Le projet d'intention parvient au·à la référent·e en format Word (nom du fichier : Nom1_Nom2_Nom3_Nom4_Projet collectif) au minimum 3 semaines avant le début de l'activité, et tient compte du délai pour d'éventuelles compléments avant sa validation. L'enseignant·e vérifie si le projet, les références théoriques mobilisées sont pertinentes et cohérentes avec le travail social, les apprentissages, les compétences du référentiel que l'étudiant·e souhaite développer, et le cadre général du projet collectif. Lorsque le projet d'intention est validé par l'enseignant·e, les 65h par étudiant·e dévolues au projet collectif peuvent être prises en compte.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

La validation comporte 2 éléments :

- Une présentation orale de groupe qui aura lieu à la date convenue lors de la validation du projet et au plus tard avant **le 15 janvier 2027** (semaine 3). Celle-ci comporte des parties communes et des parties individuelles. Après avoir décrit le contexte collectivement, chaque étudiant·e expose individuellement (max. 15 min) les activités effectuées, analyse et évalue les apprentissages effectués, les compétences du référentiel développées dans le cadre de l'expérience, ainsi que les apprentissages concrets pouvant être transférés dans le cadre de sa fonction en TS actuelles ou futures sur la base de références théoriques référencées (APA). L'organisation logistique du temps d'évaluation est de la responsabilité des l'étudiant·es.
- Un journal d'activité individuel par étudiant·e sous forme d'un tableau indiquant : les dates, les types d'activités, leurs durées, ainsi que le total des heures effectuées (75h). Chaque étudiant·e transmet son journal par courriel à l'enseignant·e une semaine avant la présentation orale.

La note attribuée est individuelle. Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », les étudiant·es doivent, selon les indications de l'enseignant·e, soumettre un travail complémentaire au plus tard un mois après l'évaluation, ou réaliser un nouveau projet collectif **avant le 20 août 2027**.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remarques

Un double échec à un module projet collectif n'entraîne pas l'exclusion de la filière, l'étudiant·e sera tenu·e de réaliser son module libre avant la fin de son délai maximal d'études.

Toute utilisation de l'IA générative doit respecter les principes d'intégrité académique.

9 **Bibliographie**

Nom de la ou du responsable de module *

MELLINA Joël

Descriptif validé le *

30 avril 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle